



Classique de dressage 2

21 mai 2018



Ferme Fantasia

224, CHEMIN DES PATRIOTES EST, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC J2X 4J3 | 450-358-5919
LAFERMEFANTASIA@GMAIL.COM

Il nous fait plaisir, de vous inviter à cette 15^e édition de la Classique de Dressage 2, à la Ferme Fantasia.

Avec l'expérience des deux dernières années comme organisateur de concours, et comme nouveaux propriétaires, nous sommes confiants d'offrir un excellent service à tous les compétiteurs qui se déplacent chez nous.

Nous avons travaillé fort pour créer une nouvelle image de la ferme qui nous ressemble. Nous sommes heureux de poursuivre l'organisation des concours qui ont toujours eu une place importante dans la vocation de la Ferme Fantasia.

Cette année, nous avons pris la décision de combiner la Classique de dressage 2 avec notre concours bronze Fantasia 1, en ce lundi 21 mai. Les trois manèges seront en fonction et nous avons prévu des personnes supplémentaires pour la logistique du concours, donc cela assurera un bon déroulement de la journée.

Étant directrice de concours, je serai épaulée encore cette année par une équipe de gestion composée de Pierre-Luc Sicotte et plus discrètement, Mme Nicole Duplessis.

Cette année encore tous les efforts seront mis en œuvre pour vous offrir un beau concours!

Pour simplifier le processus d'inscription, veuillez poster les inscriptions avant le 1^{er} mai 2018 au :

**224 Chemin des Patriotes Est
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J2X 4J3**

Veuillez y joindre, une copie coggin de l'année en cours, une preuve d'assurance, une copie des cartes de membre Canada Equestre & Cheval Québec ainsi que votre *chèque libellé au nom de FERME FANTASIA*.

Pour toutes questions concernant le concours, veuillez nous écrire à lafermefantasia@gmail.com ou contacter Julie Roy au (450) 223-4091 ou Pierre-Luc-Sicotte au (450) 702-7426.

Merci et au plaisir de vous rencontrer sur le terrain!

Julie Roy

COMITÉ DE CONCOURS

Comité Directeur	Julie Roy Nicole Duplessis
Juges	<i>Don Barnes, SS Ellen King, SS Agnieshka Wnorowska, SB</i>
Commissaire	Natalie Proulx SM
Annonceur	<i>Marie-Hélène Pratte</i>
Secrétariat	<i>Pierre-Luc Sicotte Louise Couillard fermefantasia2016@gmail.com</i>
Bureau de pointage	<i>Pierre-Luc Sicotte Louise Couillard</i>
Premier Répondant	Soins d'Urgence JP 514-771-9835
Maréchal Ferrant	Charles Bastien (514) 941-8390
Vétérinaire	<i>Richard Beaudoin & Frédérique Pilon (450) 545-0138</i>

INFORMATION SUR LES BOURSES & PRIX OFFERTS

Bourses : Dans le cas de bourses gagnées, un chèque vous sera remis (en \$ canadiens) depuis le secrétariat. Une moyenne minimale de 58% (vice-champion) et de 60% (champion) est requise pour avoir droit aux bourses. *Prize money: A check will be given to you at the Show Office. A minimum average of 58% (reserve) or 60% (champion) is required to receive the prize money.*

Présentation / tenue : Lors des présentations et remises, les cavaliers et leurs accompagnateurs devront être vêtus de façon convenable. Sur demande, le cavalier devra être en selle et à l'heure, à défaut de quoi le comité organisateur se réserve le droit de retenir les bourses et trophée

Presentation / attire: It is mandatory that riders and designates be correctly attired for presentations. When required, riders should be mounted and on time, otherwise the organizing committee reserves the right to withhold prize money and ribbons.

Cinq rubans par épreuve seront décernés. Un ruban de Champion et un ruban Champion Réserve sera remis dans les classes qui ont un minimum de 2 participants. Le championnat de fin de semaine pour les épreuves dans les divisions « Entraînement », Niveaux 1, 2, 3 et 4 sera attribué au cheval qui aura le plus haut total résultant de l'addition des notes des trois meilleures épreuves (incluant le Kür), auxquelles il aura participé. Le championnat pour les épreuves supérieures au Niveau 4 sera attribué au cheval qui aura le plus haut total, résultant de l'addition des pourcentages de ses deux meilleures performances. Le cheval peut faire un maximum de 4 épreuves par jour, incluant le kür, dans un maximum de deux niveaux consécutifs, de catégories différentes. Il n'y a pas de championnat pour les jeunes chevaux.

Five ribbons per class will be awarded. National classes championships will be awarded to horses, computed on the highest total of three classes (including Kür) and for the total of the best two classes for the higher levels. The horse can be ridden in a maximum of four classes per day, including freestyle, at the same level or at a maximum of two consecutive levels. . To obtain the prize money, the champion must maintain a minimum average of 60% with the selected classes. If money is also given to the Reserve, a minimum average of 58% is required. There is no championship for young horses divisions.

STRUCTURE DES BOURSES : 21 mai 2018

200 \$ - Entraînement à Niveau 4 – Open

200 \$ - Entraînement à Niveau 4 – Amateur

200 \$ - Entraînement à Niveau 4 – Junior

100 \$ - FEI Enfant- FEI Poney - FEI Junior FEI Jeune Cavalier

100 \$ - FEI Small Tour - Ouvert et Amateur (Prix St-Georges / Inter 1)

100 \$ - FEI Medium & Big Tour - Ouvert et Amateur (Inter 2 / Inter A/ Inter B / Grand Prix)

101 \$ - KUR

Total 1 001 \$

*Le comité organisateur se réserve le droit de redistribuer les montants des bourses non gagnées dans la/les division(s) de son choix.

DÉCLARATION DE PRINCIPES DE CANADA ÉQUESTRE

Canada Équestre (CE), la fédération équestre nationale du Canada, encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cette fin, tous les adhérents s'engagent à :

- tenir compte en premier lieu et dans toutes ses activités du bien-être des chevaux, quelle que soit leur valeur.
- exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté.
- veiller à ce que tous les sportifs équestres, y compris les propriétaires, les entraîneurs et les concurrents ou leurs agents respectifs, prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport.
- assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'examens vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux.
- fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équin.
- continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin.
- exiger des propriétaires, des entraîneurs et des concurrents qu'ils prennent connaissance des règlements des organismes dont ils relèvent et des règlements de l'industrie relatifs à tous les concours équestres, et qu'ils respectent cette réglementation.
- promouvoir activement l'élaboration et le respect des règles et règlements des concours dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux.

La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.

EQUESTRIAN CANADA STATEMENT OF PRINCIPLES

Equestrian Canada (EC), the national equestrian federation of Canada, supports adherence to the humane treatment of horses in all activities under its jurisdiction.

All Persons shall be committed to:

- upholding the welfare of all horses, regardless of value, as a primary consideration in all activities;
- requiring that horses be treated with kindness, respect and compassion, and that they never be subject to mistreatment;
- ensuring that all Equestrians including owners, trainers and competitors, or their respective agents, use responsible care in the handling, treatment and transportation of their own horses as well as horses placed in their care for any purpose;
- providing for the continuous well-being of horses by encouraging routine inspection and consultation with health care professionals and competition officials to achieve the highest possible standards of nutrition, health, comfort and safety as a matter of standard operating procedure;
- providing current information on Code of Practice for the Care and Handling of Equines and other equine health and welfare initiatives;
- continuing to support scientific studies on equine health and welfare;
- requiring owners, trainers and competitors to know and follow their sanctioning organization's rules, and to work within industry regulations in all equestrian competitions; and
- actively promoting the development of and adherence to competition rules and regulations that protect the welfare of the horse.

The standard by which conduct or treatment will be measured is that which a person who is informed and experienced in generally accepted equine training and competition procedures would determine to be neither cruel, abusive, nor inhumane.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS / RULES & REGULATIONS

Avant-programme approuvé par / *Prize List approved by* : Natalie Proulx

Le concours hippique «Classique dressage 2» est un concours sanctionné Or de Canada Équestre, 308 Legget Drive, bureau 100, Ottawa, Ontario K2K 1Y6 et est assujéti aux règlements de Canada Équestre. Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujéti aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de Canada Équestre et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CE.

The «Classique Dressage 2» event is sanctioned Gold competition, member of Equestrian Canada, 308 Legget Drive, bureau 100, Ottawa, Ontario K2K 1Y6 and is governed by the rules of EC. Every class offered herein is covered by the rules and specifications of the 2018 rules of Equestrian Canada and will be held and judged in accordance with the EC Rule Book.

Obligations des compétiteurs :

a) Les propriétaires de chevaux, les athlètes et la personne responsable d'un cheval doivent être membres de leur fédération équestre nationale et provinciale respective. Les propriétaires de chevaux et les athlètes doivent posséder une licence sportive de niveau or, platine (FEI) ou la licence sportive équivalente selon USEF ou alors se procurer une Licence Sportive Temporaire.

a) All athletes and owners must be members of their respective country's National Federation and member of their respective Provincial Federation (Canadian Entry). All owners and athletes must hold a current EC Sport Licence Gold, Platinum (FEI) or the equivalent USEF membership or otherwise purchase a temporary Sport Licence.

b) Tous les cavaliers doivent être membres de Dressage Canada et les athlètes inscrits comme amateurs doivent posséder leur carte d'amateur.

b) All athletes must be member of Dressage Canada and all athletes competing in amateur classes must have a valid EC Amateur Card.

c) Les concurrents canadiens devront produire pour leur cheval une fiche d'identification numérique (passeport électronique), la licence du cheval et une licence sportive de niveau Or ou Platine, ou acquérir une licence temporaire pour ce niveau. Un affidavit devra être signé concernant l'éligibilité des chevaux des États-Unis et des autres pays.

c) Canadian entrants are required to provide an active Horse Recording, horse license and hold a Gold or Platinum level competitor's sport license, or to buy a temporary upgrade. Horses from the USA can also provide the USEF electronic horse recording. Participants from other countries must sign an affidavit regarding the horse eligibility for the required levels.

d) Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Équestre, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujétis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujéti aux statuts et aux règlements de Canada Équestre et à tout autre règlement établi par le concours.

d) Per Article A801, every entry at an EC-sanctioned competition shall constitute an agreement by the person responsible that the owner, lessee, trainer, manager, agent, coach, driver or rider and horse shall be subject to the EC constitution and all rules of EC and any additional rules set by the competition. It is the responsibility of all individuals participating in any capacity in EC-sanctioned competitions to be knowledgeable regarding the EC constitution and the applicable rules of EC and the additional rules, if any, imposed by the competition Do not participate in this EC-sanctioned competition in any capacity if you do not consent to be bound by the constitution and rules of EC and any additional rules imposed by the competition.

RESPONSABILITÉ/RESPONSIBILITY

1. RESPONSABILITÉ/RESPONSIBILITY

Ni la Ferme Fantasia, ni les propriétaires du site, ni les officiels, ni les comités organisateurs de ces compétitions, ne pourront être tenus responsables des dommages, blessures ou pertes subies par les participants et les spectateurs. *Neither the the Ferme Fantasia, nor the owners of the showgrounds, nor the Organizing Committees, nor the officials will be responsible in any way for damages, injuries or loss to persons, horses, property, spectators or exhibitors.*

2. PERSONNE RESPONSABLE/RESPONSIBLE PERSON

La personne responsable (PR) d'un cheval doit être un adulte qui assume ou partage la responsabilité de l'entretien, de l'entraînement, de la garde et du rendement de ce cheval. Elle est officiellement responsable du cheval aux termes des règlements de CH ou de l'USEF. La PR est assujettie aux obligations imposées par les dispositions des règlements de CH ou de l'USEF portant sur les sanctions, et passible de pénalités pour toute infraction aux règlements applicables de CH ou de l'USEF. La PR assume la responsabilité de l'état, de la condition physique et de la régie du cheval, et elle est la seule responsable en dernier ressort de tout acte accompli par elle-même ou par toute autre personne autorisée à avoir accès au cheval aux écuries, ailleurs sur le terrain, ou pendant que le cheval est monté, mené ou entraîné. La PR doit posséder une licence sportive valide, de niveau de compétition ou plus, du cheval. *The Person Responsible for a horse is an adult, who has, or shares, responsibility for the care, training, custody, and performance of the horse and who has official responsibility for that horse under EC Rules and is liable under the penalty provisions of the Rules for any violation of the EC Rules. The person responsible must hold a valid EC Sport License in good standing at the same level or higher, as that in which the horse is competing.*

3. ASSURANCES / INSURANCES

Tout cavalier ou propriétaire de cheval est le seul responsable de tout dommage causé à un tiers par lui-même, ses employés, ses aides ainsi que par son cheval. Il est donc fortement recommandé à tout cavalier ou propriétaire de contracter une assurance responsabilité civile avec une couverture suffisante pour les compétitions et de maintenir cette police en vigueur. *All owners and competitors are personally responsible for damages to third persons caused by themselves, their employees, their agents or horses. They are therefore strongly advised to take out third-party insurance providing full coverage for participation in equestrian events and to keep their policy up to date.*

4. NUMÉRO DE CONCURRENT / COMPETITION NUMBER

Il est obligatoire qu'il soit porté bien en vue par le cheval ou par le cavalier/meneur dès que le cheval quitte sa stall, à compter de l'émission du numéro par le secrétariat jusqu'à la fin de la compétition. Un cheval portant le mauvais numéro pourra être éliminé. *It is compulsory for the horse's assigned competition number to be worn by the horse or athlete/handler when the horse is outside the stall from the time that the number is issued until the end of the competition. Any horse wearing the incorrect number may be eliminated.*

5. PORT DU CASQUE PROTECTEUR / HEADGEAR

Toute personne à cheval ou menant un attelage sur les lieux d'un concours sanctionné par Canada Équestre, doit être coiffée en tout temps d'un casque protecteur approuvé et correctement attaché. *All riders, regardless of age or level of competition, must wear an approved protective headgear, fitted and correctly attached, at all times when mounted at the event location of the competition. Article E 4.0.*

6. CHANGEMENT AU PROGRAMME / PROGRAM CHANGE

Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants, de diviser les épreuves et de modifier TOUTES les autres conditions entourant ces compétitions afin d'assurer qu'elles soient uniformes et équitables pour toutes les divisions. *The Organizing Committee reserves the right to limit entries, divide classes and govern ALL conditions of the show to ensure that they are the same in all divisions.*

ADMINISTRATION & SECRÉTARIAT / ADMINISTRATION & SHOW OFFICE

7. FERMETURE DES INSCRIPTIONS / ENTRY CLOSING DATE

7 mai 2018

8. ADMINISTRATION

35\$ de frais administratifs sont applicables à chaque inscription. *Entry forms include a \$35 administrative fee.*

9. MODALITÉS DE PAIEMENT / METHOD OF PAYMENT

Un chèque signé couvrant la totalité des frais devra accompagner les formulaires d'inscription. Les chèques post-datés ne seront pas acceptés. Paiement au nom de Ferme Fantasia. : *For an entry to be accepted, a check or money covering stabling and classes must accompany the entry form signed by the person responsible for the horse. Post-dated checks will not be accepted. Entry is payable to Ferme Fantasia.*

10. CHÈQUE SANS PROVISION / NSF PAYMENT

Une pénalité de 35\$ sera ajoutée pour tout chèque non honoré, pour quelque raison que ce soit, en plus de la plainte pour avoir commis une infraction aux règlements de CE (A801.4). *A \$35 charge will be applied for any returned check, regardless the reason.*

11. REMBOURSEMENT DES DÉPENSES/ EXPENSES

Le comité organisateur n'assumera aucunement les dépenses des participants, des propriétaires, de leurs employés et de leur agent. Aucune de ces dépenses ne sera remboursée. *The Organizing Committee will not be responsible for any expenses of competitors, horses, owners, their employees or agents and does not offer expenses allowances or reimbursements.*

12. ANNULATION D'INSCRIPTION / CANCELLATION

Toute annulation avant la date de clôture des inscriptions est sujette à des frais de 25\$ par cheval. Aucun remboursement ne sera fait pour annulation après la date de clôture pour les chevaux ou cavaliers inscrits, sans présentation d'un certificat vétérinaire ou médical et sans approbation du comité organisateur. Un remboursement à la suite d'une attestation vétérinaire ou médicale ne s'applique qu'aux inscriptions et non aux frais d'écurie et d'administration.

Any cancellation before the closing date will be subject to a \$25 fee per horse. No refund will be granted after the closing date for a horse entered and not exhibited, without a written notice from a veterinarian or medical doctor, in case of a rider, and without approbation from the organizing committee. Refund will include only entries (not stable fees).

13. SUBSTITUTIONS

Un cavalier éligible peut remplacer le cavalier prévu dans une épreuve. Ainsi, le cheval ou poney peut être remplacé. Les frais réguliers d'inscription s'appliquent. Un nouveau numéro de compétition sera émis. Voir règlement E 7.11.10. *A horse/pony may compete with a substitute rider providing the rider is eligible to enter the class. Same way, a rider may substitute an eligible horse or pony. Regular entry fees apply. A new competition number will be given. Refer to article E 7.11.10*

14. ARRIVÉE ET DÉPART

Les chevaux ne pourront commencer à arriver avant le dimanche, à moins qu'ils soient inscrits à la Classique de Dressage Fantasia 1, et devront quitter au plus tard le lundi soir. Ceux qui désirent arriver avant cette date ou allonger le séjour devront AU PRÉALABLE s'entendre avec les organisateurs de la compétition, et payer les frais requis. *Horses will not be accepted on the show grounds before Sunday except the horses participating at Classique de Dressage 1, and must leave by Monday evening. Those who wish to arrive prior to these dates or to extend their stay must make arrangements with the organizers of the show, and pay the required fees.*

15. HORAIRE DU SECRÉTARIAT / SHOW OFFICE HOURS

La journée précédant la compétition et la journée de la compétition elle-même, le secrétariat sera situé sur la bute du terrain de concours. Il sera ouvert à partir de 8h et fermera une demi-heure après la dernière épreuve les jours de compétition. *The day before the competition and the day of the competition itself, the office will be located on the edge of the competition ground. It will be open from 8 am and will close half an hour after the last class on competition days.*

16. HEURES DE PASSAGE / RIDING TIME

Seront disponibles sur le site Internet (fermefantasia.com) au plus tard le 17 mai 2018. Par courtoisie pour l'organisateur et les autres participants, **si vous désirez une modification ou un ajout quant aux reprises que vous désirez faire, veuillez nous aviser AVANT le 12 mai 2018.** Par la suite, seule les modifications concernant un conflit d'horaires seront ajustées selon la possibilité. L'horaire officiel du lendemain sera affiché chaque soir sur le tableau principal d'affichage. Il est donc fortement recommandé de le consulter avant le début des épreuves. L'horaire en ligne ne constitue pas l'horaire officiel. La responsabilité de la vérification du temps de passage revient au compétiteur. Par contre, le secrétariat affichera clairement sur le tableau officiel d'affichage toute modification apportée après la parution initiale de l'horaire. *Will be available online no later than 17th may 2018. As a courtesy to the organizer and other participants, if you wish to make any changes or additions to the releases you wish to make, please notify us BEFORE May 12, 2018. The official schedule will be posted on the Main Board the night before each competition day. The online schedule is not the official schedule. The competitor is solely responsible for the verification. The office will post clearly on the official board all changes to the original schedule.*

REGLES DE COMPÉTITION & D'INSCRIPTION / COMPETITION & ENTRY RULES

17. INSCRIPTION ET RÉSERVATION TARDIVES/ STALL RESERVATION & LATE ENTRIES

Les réservations de stalles et inscriptions tardives seront acceptées à la discrétion du comité organisateur, sous toutes réserves, selon les disponibilités. Un frais de retard de 25\$ sera appliqué après la date de fermeture des inscriptions. *Stall reservations and late entries will be accepted at the discretion of the show management, without prejudice, subject to space availability. A \$25 late fee will apply after entry closing date.*

18. INSCRIPTIONS REFUSÉES / REFUSED ENTRIES

Le CO se réserve le droit de refuser tout cavalier ou toute inscription non conforme aux règlements du concours ou au Code de conduite et d'éthique de CE. *The OC reserves the right to refuse any rider or entry non-compliant with rules and regulations of the horse show or the EC Code of Conducts and Ethics.*

19. INSCRIPTIONS MULTIPLES / MULTIPLE ENTRIES

Il est possible de s'inscrire à deux niveaux consécutifs (ex. niveau 1 et niveau 2) auquel cas il faudra acquitter les frais d'inscription pour les deux épreuves. Le cheval est en tout temps soumis à la limite de 4 reprises par jour. *Horse/Rider combination can compete in two consecutive levels (Level 1 and Level 2 for example), for which the rider will pay entries for both levels. The horse is at all times limited to a maximum of 4 tests in any single day.*

20. HORS-CONCOURS

Avec la permission du comité de concours, les chevaux peuvent être inscrits hors concours, voir E.7.11.11. *If the show schedule allows it, according to the organizing committee.*

21. CARTE PARA-ÉQUESTRE / PARA-ÉQUESTRIAN CLASSIFICATION CARD

Les athlètes doivent transmettre une copie de leur formulaire médical para-équestre ou de leur carte d'identification de Para-équestre Canada avec leurs inscriptions et doivent en garder une copie avec eux en tout temps sur le site du concours. *Athletes must submit a copy of their Para-Equestrian Medical Form or Para-Equestrian Classification Card with their entries and carry a copy of the form with them at all times while on the competition grounds*

22. PARTICIPATION PARA-DRESSAGE / PARA-DRESSAGE PARTICIPATION

Seuls les détenteurs d'une licence sportive de CE sont autorisés à entraîner des chevaux au nom d'un athlète aux concours hors championnat. (Voir EC M8422) *Only EC sport license holders may school horses on behalf of an athlete at non-championship competition (EC, M5422)*

23. LECTURE DES REPRISES/ CALLING OF TESTS

La lecture à voix haute des figures est permise pour les reprises nationales. Les lecteurs (lectrices) doivent être convenablement vêtus (es), sans camisoles, shorts ou jupes trop courts. *The calling of dressage tests is allowed for the national tests. The callers must be properly dressed, without camisoles or short shorts.*

24. FRAIS DE NON-PARTICIPATION / NON-SHOWING FEE

Les chevaux non-participants recevront un numéro de concours qu'ils devront porter en tout temps. Ils sont assujettis à tous les règlements du concours et de Canada Équestre. Un frais de 50\$ par cheval devra être déboursé. *Non-showing horses are given a show number that they must wear at all times. They are also subject to EC competition rules and show ground rules. A 50\$ fee per horse will be charged.*

25. FRAIS D'ÉCURIE / STABLING

Des stalles permanentes sont disponibles dans l'écurie mais en nombre limité. Des stalles temporaires dans l'écurie d'été et le manège intérieur sont aussi offertes. Veuillez vérifier avec l'organisateur leur disponibilité. Les coûts sont spécifiés sur les feuilles d'inscription. La réservation des stalles et le paiement de leur loyer doivent accompagner le formulaire d'inscription et ces montants ne sont pas remboursables après la date de clôture. **Le prix des stalles ne comprend pas la litière.** Grain, foin et litière seront offerts au prix courant. Les stalles permanentes seront réservées en priorité aux étalons et aux chevaux difficiles. L'usage des ventilateurs peut être restreint par les organisateurs. Les stalles situées près des prises électriques seront réservés en priorité aux chevaux sensibles à la chaleur, sur recommandation de leur vétérinaire. *Permanent stalls are available in the barn but limited. Temporary stalls are also available in the inside arena and at the outside stable. The cost is specified on the entry form per stall. Payment must accompany entry forms and is non-refundable after the closing date. Bedding is not included in the price of the stalls. Feed and bedding will be available at market prices. The priority for the permanent stalls goes to stallions and harder to manage horses. Use of additional fans on stalls may be restricted by the organizers. Stalls located near power outlets will be given in priority to heat sensitive horses, upon veterinary recommendation.*

26. CONTRÔLE ANTI-DOPAGE / EQUINE DRUG TESTING

Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage. Un frais de 7\$ par cheval sera facturé. *Any horse entered in any class at a competition may, while on the competition grounds, be selected for equine medication control testing. \$7 is added for drug testing.*

27. DRESSAGE CANADA LEVY

Un frais obligatoire de 10\$ par cheval sera facturé. *\$10 is added per horse for the Dressage Canada levy fund.*

28. ENTRAÎNEMENT AVANT-CONCOURS / OPENING HOURS OF DRESSAGE ARENA

La journée précédant le concours les aires de réchauffement seront ouvertes à partir de 13h et les carrières de dressage seront ouvertes dès la fin des classes du concours Or du dimanche (Classique de Dressage 1). Les aires de réchauffement et les carrières fermeront approximativement à 18h. Le numéro de concurrent est obligatoire. Les épreuves devraient débiter le lundi, à l'heure désignée par l'organisateur.

The day before the competition, the training rings are open from 13am. The dressage arenas areas will be also open as soon as the classes will end on Sunday. Training rings and dressage arena will close approximately at 6pm. Classes should begin on Monday at the time designated on the schedule.

29. AIRES D'ENTRAÎNEMENT / TRAINING AREA

L'entraînement sera permis uniquement dans les aires prévues à cette fin, de 7h à 18h. Il sera possible de monter en dehors des heures prévues s'il y a entente avec les commissaires.

Training is permitted only in designated areas, from 7 AM to 6 PM. Riding outside schedule will be permitted if agreed with the stewards.

30. AIRE DE LONGE / LUNGING AREA

Des aires de longes seront désignées sur le terrain. Il est interdit de longer un cheval à l'extérieur des endroits désignés. *Lunging areas will be identified on grounds map. It is forbidden to lunge a horse outside of the designated area.*

31. MUSIQUE DES KÜRS / FREESTYLE MUSIC

Doit être fournie sur CD (version CD ou MP3) au secrétariat au plus tard le 21 mai à 9 heure. Le CD doit être identifié - nom du cavalier, numéro de concurrent et ne contenir qu'une seule piste. Il appartient au compétiteur de récupérer son CD avant la fin du concours. *Must be provided on CD (CD or MP3) to the Show office by 21nd may at 9am. CD must be labelled with the rider's name, competition number and track identified for the selected music. It is the rider's responsibility to pick up the CD before the end of the show.*

SANTÉ, SÉCURITÉ & CIRCULATION/ HEALTH, SECURITY & TRAFFIC

32. MARÉCHAL-FERRANT / SHOW FARRIER

Un maréchal-ferrant est disponible sur appel les jours de compétition (Charles Bastien (514) 941-8390). *A farrier is available on call every day of competition.*

33. VÉTÉRINAIRE / VETERINARIAN

Un vétérinaire est disponible sur appel les jours de compétition. (Dr. Richard Beaudoin / Dr. Frédérique Pilon (450) 545-0138) *A veterinarian is available on call every day of competition.*

34. CHIENS / DOGS

Tous les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections jetées à la poubelle. *All dogs must be on a leash, and their droppings disposed of in the garbage.*

35. CAMPING

Le camping sur le site est offert contre un frais 75 \$. Places limitées. Les concurrents devront inscrire leur demande sur le formulaire d'inscription. *Camping on site is subject to a \$75 fee, spots are limited.*

36. STATIONNEMENT/ PARKING

Un plan de stationnement pour les automobiles des participants a été prévu et il y a suffisamment de places de stationnement pour tous. SVP suivre les indications des pancartes sur le site. Nous comptons donc sur votre compréhension et votre collaboration pour l'utilisation adéquate des aires de stationnement qui vous ont été assignées. Aucun stationnement ne sera toléré autour des écuries. Le remorquage sera aux frais du propriétaire du véhicule.

A parking plan for participants has been established at each location and we ask your cooperation and understanding in respecting the designated parking areas. No parking will be tolerated in the stabling areas.

37. CAMION À CHEVAUX ET REMORQUES

Des aires spéciales de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les camions à chevaux. Vous êtes priés de ne pas laisser vos camions dans les voies de circulation, une fois le débarquement effectué. *Special drop-off and parking have been reserved for horse vans. We request that, once you have unloaded, you do not leave your vans and trailers on the traffic way.*

38. VÉHICULES MOTORISÉS

Voiturettes de golf, mobylettes, motocyclettes, VTT, etc., ne sont pas permis sur le terrain de la Ferme Fantasia. Les vélos sont autorisés pour se déplacer sur le terrain. *Motorized vehicles including golf carts, mopeds, motorcycles, ATVs etc., are prohibited on the propriety or the show grounds. Only bicycles are authorized.*

39. ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE / NO SMOKING

Pour réduire les risques d'incendie, il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments et à moins de 10 mètres de ceux-ci sauf dans les zones autorisées. *To reduce fire hazards, it is not permitted to smoke inside the buildings, including the indoor arenas and a 10 meter non-smoking zone around them except in designated areas.*

40. AUTRES RÈGLEMENTS PROPRE AU CONCOURS

La Ferme Fantasia, les propriétaires des lieux ainsi que les employés et bénévoles ne sont pas tenu responsable de la perte, du vol ou bris de matériel, équipement ou véhicules apporté sur les lieux appartenant aux compétiteurs ou visiteurs.

ÉPREUVES & DIVISIONS OFFERTES

Note: Les épreuves ne seront pas nécessairement présentées dans l'ordre indiqué ici. *Note: Classes may not necessarily run in the order listed here.*

Lundi Monday #	Nom de l'épreuve Class name	Coût \$	Championnat de concours
102	Initiation/Walk-Trot Junior Test B	60.00	
104	Initiation/Walk-Trot Junior Test D	60.00	
202	Initiation/Walk-Trot Adulte Amateur Test B	60.00	
204	Initiation/Walk-Trot Adulte Amateur Test D	60.00	
302	Initiation/Walk-Trot Ouvert Test B	60.00	
304	Initiation/Walk-Trot Ouvert Test D	60.00	
151	Entraînement/Training Junior Test 1	60.00	
154	Entraînement/Training Junior Test 3	60.00	OUI/YES
251	Entraînement/Training Adulte Amateur Test 1	60.00	
254	Entraînement/Training Adulte Amateur Test 3	60.00	OUI/YES
351	Entraînement/Training Ouvert Test 1	60.00	
354	Entraînement/Training Ouvert Test 3	60.00	OUI/YES
111	Niveau 1 Junior Test 1	60.00	
114	Niveau 1 Junior Test 3	60.00	OUI/YES
211	Niveau 1 Adulte Amateur Test 1	60.00	
214	Niveau 1 Adulte Amateur Test 3	60.00	OUI/YES
311	Niveau 1 Ouvert Test 1	60.00	
314	Niveau 1 Ouvert Test 3	60.00	OUI/YES
410	Niveau 1 Ouvert Kür / Level 1 Freestyle to Music	60.00	
121	Niveau 2 Junior Test 1	60.00	
124	Niveau 2 Junior Test 3	60.00	OUI/YES
221	Niveau 2 Adulte Amateur Test 1	60.00	
224	Niveau 2 Adulte Amateur Test 3	60.00	OUI/YES
321	Niveau 2 Ouvert Test 1	60.00	
324	Niveau 2 Ouvert Test 3	60.00	OUI/YES
420	Niveau 2 Ouvert Kür / Level 2 Freestyle to Music	60.00	
131	Niveau 3 Junior Test 1	60.00	
134	Niveau 3 Junior Test 3	60.00	OUI/YES
231	Niveau 3 Adulte Amateur Test 1	60.00	
234	Niveau 3 Adulte Amateur Test 3	60.00	OUI/YES
331	Niveau 3 Ouvert Test 1	60.00	
334	Niveau 3 Ouvert Test 3	60.00	OUI/YES
430	Niveau 3 Ouvert Kür / Level 3 Freestyle to Music	60.00	
141	Niveau 4 Junior Test 1	60.00	
144	Niveau 4 Junior Test 3	60.00	OUI/YES
241	Niveau 4 Adulte Amateur Test 1	60.00	
244	Niveau 4 Adulte Amateur Test 3	60.00	OUI/YES
341	Niveau 4 Ouvert Test 1	60.00	
344	Niveau 4 Ouvert Test 3	60.00	OUI/YES
440	Niveau 4 Ouvert Kür / Level 4 Freestyle to Music	60.00	

Classique dressage 2

21 mai 2018

Lundi Monday #	Nom de l'épreuve Class name	Coût \$	Championnat de concours
	DÉVELOPPEMENT – JEUNES CHEVAUX / YOUNG HORSES		
501	Jeunes Chevaux/young Horses TOC (Test of Choice) 4/5/6/7ans	90.00	NO
503	Classes Material – Jeunes Chevaux/Young Horses 3/4 ans	60.00	NO

Lundi Monday #	Nom de l'épreuve Class name	Coût \$	Championnat de concours
	REPRISES FEI / FEI TESTS		
160	FEI Enfant / Children & Poney/Pony TOC	60.00	OUI/YES
170	FEI Junior TOC 1	90.00	OUI/YES
171	FEI Junior TOC 2	90.00	OUI/YES
260	FEI Jeunes Cavaliers/Young Rider TOC 1	90.00	OUI/YES
261	FEI Jeunes Cavaliers/Young Rider TOC 2	90.00	OUI/YES
270	FEI Small Tour Amateur (PSG, Inter 1) TOC	90.00	OUI/YES
280	FEI Medium Tour Amateur (Inter A, Inter B) TOC	90.00	OUI/YES
290	FEI Big Tour Tour Amateur (Inter 2, Grand Prix) TOC	90.00	OUI/YES
370	FEI Small Tour Open (PSG, Inter 1) TOC	90.00	OUI/YES
380	FEI Medium Tour Open (Inter A, Inter B) TOC	90.00	OUI/YES
390	FEI Big Tour Tour Open (Inter 2, Grand Prix) TOC	90.00	OUI/YES
600	FEI Para-Dressage TOC	90.00	OUI/YES
460	FEI Kur Poney / Pony Freestyle to Music	60.00	OUI/YES
461	FEI Kur Junior / Junior Freestyle to Music	90.00	OUI/YES
462	FEI Kur Jeunes Cavaliers / Young Rider Freestyle to Music	90.00	OUI/YES
463	FEI Kur Intermédiaire 1 / Inter 1 Freestyle to Music	90.00	OUI/YES
464	FEI Kur Grand Prix / Grand Prix Freestyle to Music	90.00	OUI/YES
465	FEI Kur Para-Dressage / Para Freestyle to Music	90.00	OUI/YES

MERCI À NOS PARTENAIRES / THANKS TO OUR SPONSORS

